

BEPC BLANC

Coefficient : 1

AVRIL 2016

Durée : 2 h

**E D H C****Exercice 1** (09,00 points)**A- TEXTE**

Fondamentalement la démocratie permet d'accroître l'implication et la participation des citoyens dans les débats publics et la prise de décisions politiques qui se déroulent tant à l'échelle locale que nationale.

L'avènement du multipartisme avait pourtant ouvert une nouvelle ère d'espoir aux peuples africains. Il a un sens qui s'est construit au fil de l'histoire : il s'agit de permettre l'expression souvent contradictoire de courants d'idées qui recouvrent des choix de société. Après trente ans de culture de parti unique, les pays africains ont éprouvé des difficultés à intégrer la notion de multipartisme. Les mentalités des leaders politiques ont du mal à épouser les aspirations légitimes de leur base. Le fossé se creuse entre la gestion faite des partis politiques et la conception du changement voulu par les militants. Les partis politiques sont de plus en plus compris comme des banques de placement. Chacun y entre avec ses intentions, ses projets accompagnés de faux jeux qui déroutent les populations.

*Texte adapté.* «WAATI, Le Multipartisme en Afrique : Quelle utilité ? »  
SERGE OLIVIER 10/12/2010.

**B- QUESTIONS**

1. Dégage l'idée générale de ce texte.
2. Donne la classification des partis politiques selon leur idéologie dans un régime démocratique.
3. « Il s'agit de permettre souvent l'expression contradictoire des courants d'idées.... »
  - a) Cite deux autres avantages qu'offre un parti politique à son militant.
  - b) Explique l'importance d'un parti politique dans une démocratie.

**Exercice 2** (03,00 points)

*Relie chaque Institution de la République à la Personnalité qui l'incarne.*

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| 1. L'organe de Médiation           | A- MADAME HENRIETTE DAGRI DIABATE        |
| 2. Le Conseil Economique et Social | B- MONSIEUR RENE-FRANCOIS APHING KOUASSI |
| 3. Le Conseil Constitutionnel      | C- MONSIEUR DANIEL KABLAN DUNCAN         |
| 4. La Cour Suprême                 | D- MONSIEUR ZADI MARCEL KESSY            |
| 5. La Grande Chancellerie          | E- MONSIEUR N'GOLO COULIBALY             |
| 6. La Primature                    | F- MONSIEUR MAMADOU KONE                 |

**Exercice 3** (08,00 points)

Au cours d'une discussion ton cousin affirme que les organisations humanitaires sont en complicité avec les acteurs des conflits armés. Pendant la crise postélectorale beaucoup de ces organisations étaient présentes dans notre village. Mais aujourd'hui elles ont fermé leurs bureaux pour les rouvrir dans d'autres pays où les actes des djihadistes font beaucoup de victimes ou de déplacés.

1. a) Dis ce que tu penses de l'affirmation de ton cousin.  
b) Indique à ton cousin ce que c'est une organisation humanitaire.
2. Indique-lui les attitudes à avoir face à ces organisations.
3. Explique-lui leur rôle.